

## **APPEL À PROJET ANIMATIONS**

### **Cahier des charges pour les associations étudiantes**

**UGA C'est Party !** est un temps festif dans la rentrée universitaire des étudiants [46 000] et des personnels [5 800] de l'Université Grenoble Alpes qui se déroulera le **12 septembre 2019** sur le campus grenoblois.

Le concept de la journée : sport, culture, découverte et détente.

Trois temps forts :

- **Rallye ton campus**  
Course à pied gratuite pour découvrir le campus grenoblois dans une ambiance conviviale. Le parcours est accessible aux personnes à mobilité réduite.
- **Centrale Park**  
Village festif où se mêlent animations inédites, zone détente, musique et restauration... sur la place centrale du campus.
- **L'After**  
Concert en plein air pour clôturer la journée



Dans le cadre de cet événement et pour animer cette journée, l'Université Grenoble Alpes lance un appel à participation aux associations étudiantes.

Les animations proposées pourront être positionnées sur le village Centrale Park ou sur le(s) parcours de la course. Dans tous les cas elles devront répondre aux critères suivants :

#### **Objectif général**

Proposer à la communauté universitaire une ou plusieurs animations **gratuites, festives ou ludiques** adaptées au public attendu, tout en faisant découvrir vos organismes ou services.

#### **Conditions d'éligibilité**

- Garantir de sa capacité logistique, technique et financière à réaliser son animation durant toute la durée de la journée
- Garantir et assurer la sécurité des participants
- S'engager à respecter la charte de communication définie par l'équipe organisatrice de l'événement
- Toute animation à caractère politique, sexiste, discriminatoire, xénophobe, religieux sera interdite

Dans le choix du projet, l'Université Grenoble Alpes accordera une attention particulière à :

1. La prise en compte des spécificités du public visé : communauté étudiante
2. La faisabilité technique de l'animation
3. La qualité, l'originalité et la diversité des propositions
4. L'accessibilité et l'accueil du public

### À noter :

Les projets déposés peuvent faire l'objet d'une demande de financement au Fond de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE).

### Dépôt des candidatures

Les porteurs de projets devront faire parvenir leur dossier avant le 15 mai 2019, délai de rigueur, au-delà de cette date aucune proposition d'animation ne pourra être prise en compte. Les dossiers devront être transmis par mail à [communication-universite@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:communication-universite@univ-grenoble-alpes.fr).

### Pour tout renseignement, contacter :

Filipe Ferreira / Direction de la communication / [filipe.ferreira@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:filipe.ferreira@univ-grenoble-alpes.fr)

Anne Pradillon / Direction de la communication / [anne.pradillon@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:anne.pradillon@univ-grenoble-alpes.fr)

---

### Quelques images des précédentes éditions

